

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SEANCE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016**

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 5 septembre 2016 s'est réuni le lundi 19 septembre 2016 à 19h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



**PRESENTS :** M. Nicolas ALIX, Mme Josette ANTIGNAC, Mme Farida ATIGUI, M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. Gilles BATAILL, M. François BLANCHON (*présent jusqu'au point 7 inclus*), M. Slimane BOUKLOUCHE, M. Noël BOURSIN, Mme Patricia CHARRETIER, M. Willy DELPORTE, Mme Ségolène DURAND (*présente jusqu'au point 5 inclus puis donne pouvoir à Mme Anne MORIN*), M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, M. Christian GENET, Mme Marie-Hélène GRANGE, Mme Anne GRAVIÈRE, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Jérôme GUYARD (*présent jusqu'au point 11 puis donne pouvoir à Mme Patricia ROUCHON*), M. Thomas GUYARD, M. Pierre HERRERO, M. Christian HUS, Mme Genevieve JEAMMET, Mme Dominique KUNDIG-BORDES, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Gérard MILLET (*présent jusqu'au point 6 inclus puis donne pouvoir à Mme Marie-Rose RAVIER*), M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, Mme Sylvia ORDIONI, M. Paulo PAIXAO, M. Vincent PAUL-PETIT, Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Mourad SALAH (*présent jusqu'au point 6 inclus puis donne pouvoir à M. Noël BOURSIN*), M. Marc SAVINO, M. Alain TAFFOUREAU, M. Baytir THIAW, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN, Mme Jocelyne VERNON, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, M. Pierre YVROUD

**SUPPLEANTS :**

Mme Mireille CHAPUS suppléant de M. Michel MICHALLET (*présente jusqu'au point 17 inclus*)

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :** Mme Patricia ASTRUC GAVALDA a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Corinne AUBANEL a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. Eric BONNOMET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre MITGERE, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à M. Christian GENET, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN a donné pouvoir à M. Jean-Pierre GUERIN, M. Dominique GERVAIS a donné pouvoir à M. Pierre HERRERO, Mme Françoise MEGRET a donné pouvoir à M. Jérôme GUYARD, M. Romaric MOYON a donné pouvoir (*jusqu'au point 5 inclus puis absent excusé*) à Mme Ségolène DURAND, Mme Carole NADAL a donné pouvoir à M. Jean-François LEMESLE, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à M. Slimane BOUKLOUCHE, Mme Sylvie PAGES a donné pouvoir (*jusqu'au point 7 inclus puis absente excusée*) à M. François BLANCHON, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER a donné pouvoir à M. Louis VOGEL, Mme Renée WOJEIK a donné pouvoir à M. Kadir MEBAREK

**ABSENTS EXCUSES :**

M. François KALFON

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Paulo PAIXAO



**Le Conseil Communautaire a :**

- 1 . désigné Monsieur Paulo PAIXAO en qualité de Secrétaire de Séance
- 2 . approuvé les projets de compte-rendu analytique des séances du 30 mai, 27 juin et 11 juillet 2016
- 3 . approuvé le compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 8 septembre 2016
- 4 . approuvé le compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée
- 5 . à l'unanimité avec 58 Pour et 9 abstentions, approuvé le projet de statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine; autorisé Monsieur le Président à saisir le Préfet de Seine-et-Marne et les

Maires des communes membres de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en vue de recueillir l'accord de leur Conseil Municipal sur les modifications statutaires ; autorisé Monsieur le Président, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et notamment saisir la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges et à dresser les procès-verbaux de mise à disposition nécessaires à l'exercice des compétences transférées. Cette délibération devra être transmise aux Maires des communes membres de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine dont les Conseils Municipaux devront se prononcer dans les 3 mois qui suivent cette transmission

6 . à l'unanimité avec 57 Pour et 9 Abstentions, approuvé le projet de règlement intérieur modifié en séance par 2 amendements, le premier présenté par Monsieur Nicolas ALIX et le deuxième présenté par Monsieur Jean-Pierre GUERIN tous deux au nom du groupe politique « Pour l'Agglo : un souffle nouveau »

7 . à la majorité avec 49 Pour, 10 Contre et 7 Abstentions, adopté le budget supplémentaire 2016 du budget principal de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

8 . à la majorité avec 54 Pour, 9 Contre et 1 Abstention, adopté le budget supplémentaire 2016 du budget annexe assainissement de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

9 . à l'unanimité avec 55 Pour et 9 Abstentions, adopté le budget supplémentaire 2016 du budget annexe SPANC de la communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

10 . à la majorité avec 54 Pour, 1 Contre et 9 Abstentions, adopté le budget supplémentaire 2016 du budget annexe Entrée de Ville de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

11 . à la majorité avec 41 Pour, 7 Contre et 16 Abstentions, décidé de réviser des autorisations de programmes et la répartition des crédits de paiements des AP/CP

12 . à la majorité avec 55 Pour, 3 Contre et 6 Abstentions, décidé d'attribuer un fonds de concours à la commune de Dammarie-Lès-Lys d'un montant de 250 000 € représentant 24,3 % du coût prévisionnel de l'opération concernant l'aménagement de l'annexe de l'espace Pierre Bachelet à la Cartonnerie

13 . à la majorité avec 56 Pour, 1 Contre et 7 Abstentions, arrêté le bilan de mise à disposition du public de l'étude d'impact et de l'avis de la Direction Régionale et Interrégionale de l'Environnement et de l'Énergie. Le bilan de cette mise à disposition sera mis en ligne sur le site internet de la Communauté

14 . à la majorité avec 56 Pour, 1 Contre et 7 Abstentions, approuvé le dossier de création de la ZAC du Tertre de Montereau à Montereau sur le Jard

15 . à la majorité avec 56 Pour, 6 Contre et 2 Abstentions , approuvé le mode de réalisation de la ZAC du Tertre de Montereau sous forme de concession d'aménagement ; et concédé la réalisation de la ZAC du Tertre de Montereau à la SPL Melun Val de Seine Aménagement

16 . à la majorité avec 56 Pour, 1 Contre et 7 Abstentions, approuvé le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'utilité Publique et parcellaire de la ZAC du Tertre de Montereau ; autorisé le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine à saisir le Préfet du Département de Seine-et-Marne afin qu'il prescrive une enquête publique conjointe, au profit de l'aménageur, la SPL Melun Val de Seine Aménagement et ce, en vue de l'obtention de la Déclaration d'Utilité Publique du projet et déclare cessibles les parcelles nécessaires à celui-ci

17 . - à la majorité avec 49 Pour, 12 Contre et 3 Abstentions, fixé le prix des parcelles à 55 € HT/m<sup>2</sup> pour une contenance inférieure ou égale à 1 000 m<sup>2</sup> et à 50 € HT/m<sup>2</sup> pour une contenance supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> ; autorisé le Président à signer la promesse, l'acte notarié et toutes pièces connexes se rapportant à la vente du lot cadastré ZL 241 d'une contenance de 1 384 m<sup>2</sup> avec la société J2M Services, représentée par Monsieur MBENBA Makangilu domicilié 170 sentier de l'Haillon - 77000 Vaux-Le-Pénil, ou toute société pouvant s'y

substituer et désigné en tant que notaire : Yves CHARRIER - 3 Place CHAPU - 77000 MELUN

18 . à la majorité avec 48 Pour, 14 Contre et 1 Abstention, approuvé l'avenant n°1 au traité de concession d'aménagement du 10 décembre 2013 concernant le parc d'activités économiques du Marché des Grais à Montereau sur le Jard

19 . prend acte du rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement de ces douze communes pour l'année 2015

20 . prend acte du rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement de la commune de Saint-Germain Laxis pour l'année 2015

21 prend acte du rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement du système d'assainissement de Seine-Port pour l'année 2015

22 . à l'unanimité avec 54 Pour , 8 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, approuvé le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

23 . à l'unanimité avec 59 Pour et 4 Abstentions, décidé d'engager la procédure de modification du 3ème Programme Local de l'Habitat (2016-2021) afin de prendre en compte les deux communes de Pringy et Saint-Fargeau-Ponthierry

24 . à la majorité avec 53 Pour, 5 Contre et 5 Abstentions, approuvé le compte rendu annuel à la collectivité concernant l'opération de restauration immobilière du centre-ville de Melun présenté par la SPL MELUN VAL DE SEINE AMENAGEMENT

25 . à l'unanimité avec 62 Pour et 1 Abstention, attribué une subvention d'un montant de 7 500 € à l'Etoile Sportive de Dammarie lès Lys Judo pour l'organisation d'un tournoi international militaire de judo

26 . à l'unanimité, décidé d'attribuer le principe du versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur à raison de 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale par heure de stage lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois ; précisé que les stagiaires bénéficieront du remboursement des frais de transport et des frais de missions durant le stage selon la réglementation en vigueur ; précisé que les stagiaires bénéficieront de l'attribution des tickets restaurants dans les mêmes conditions que les agents de la Communauté.

27 . après un vote, avec 14 Pour, 41 Contre et 8 Abstentions, le vœu présenté par le groupe politique Gauche Citoyenne et Républicaine concernant le projet de mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray sur Seine et Nogent sur Seine est rejeté

La séance a été levée à 00h30

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



Louis Vogel,  
Maire de Melun